

► Mazières-en-Gâtine. Une restructuration de la mairie sans emprunt

Lors de sa dernière réunion, vendredi, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité l'avant-projet de réalisation de restructuration des locaux de la mairie, donnant ainsi tous les pouvoirs à Alain Clairand, maire, pour effectuer les démarches nécessaires. Le montant des dépenses pour la nouvelle structure pourrait être subventionné à hauteur de 61,60 %, laissant 38,40 % à la charge de la mairie dans une première estimation.

Alain Clairand explique : « Une agence postale pourrait être incluse dans les bâtiments. Si nous ne faisons rien, dans les deux ou trois ans, le bureau de Poste pourrait fermer... Et c'est un service public que nous ne pouvons laisser partir. Nous

étalerons les travaux sur trois budgets, nous ne partons pas à l'aventure, nous pourrions faire autre chose dans ces trois années : financer les travaux du restaurant scolaire, l'effacement des réseaux... ».

Jean-Marie Morisset précise : « C'est un dossier que l'on fait sans emprunter ».

Tarifs des salles. Après délibération, le Conseil municipal décide une augmentation de 2 %. Les heures de ménage et les cautions ne changent pas.

Finances. Jean-Marie Morisset indique : « Nous ne pouvons pas arrêter le compte 2015 pour le moment, les opérations ne sont pas toutes passées. »



Mazières en Gâtine